

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de membres*

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

**Séance du 15 avril 2022**  
**L'an deux mille vingt-deux**  
**Et le 15 avril à 20 heures 30**

Date de la convocation : 08/04/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DELMAS Marie, DECUP-CAUMES Marie-Claude, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Absents excusés : BERNAT Laurent et WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n°05 -2022

**Approbation des comptes de gestion 2021- Budget Assainissement**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion a été établi pour l'exercice 2021 par les comptables Mr Stéphane Delmond et Mme Isabelle BESSARD-LURBE.

Monsieur le Maire le vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à leurs écritures.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **Vote** le compte de gestion 2021 du budget assainissement de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**Vote du conseil municipal :**

Présents : 13                  Exprimés :    13                  Pour : 13                  Contre : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits*  
*Suivent au registre les signatures des membres présents,*  
*Pour copie conforme.*

Le Maire,  
Patrick RIVEMALE

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission  
Au représentant de l'Etat le 20 AVR. 2022  
Et de la publication par affichage le 20 AVR. 2022  
Le Maire, Patrick RIVEMALE

